LE FEUILLETON

LE MARI DE MARGUERITE

EST MAINTENANT

En vente à notre bureau

—ET CHEZ—

M. GUILLAUME,

LIBRAIRE, RUE SUSSEX.

Dans la Capitale

Personnel

M. L. J. Demers, propriétaire du "Canadien" et M. J. J. Foote, propriétaire du "Morning Chronicle," de Québec sont à Ottawa, aujourd'hui.

M. A. Evanturel M. P. P. pour Prescott est au Grand Union.

Encore les filous

Depuis quelques jours,—nous devrions dire quelques nuits—des rôdeurs nocturnes font visite à plusieurs de nos marchands.

Ce matin encore, vers les 4.15 h. une alarme a été donnée à la boîte No 2 et les pompiers s'y rendirent immédiatement. En arrivant sur la scène, les pompiers s'aperçurent que la vitrine du magasin d'épiceries de M. E. Brown, rue Sparks, était en feu. Après visite des lieux, on s'aperçut que des voleurs s'étaient introduits dans l'épicerie, avaient mis de la poudre dans la serrure du coffre de sûreté et y avait mis le feu ensuite: l'explosion qui se produisit causa l'incendie tout en donnant l'éveil. Un homme de police en faction dans les environs a vu deux hommes se sauver en arrière de l'épicerie de M. Brown, mais malgré une poursuite acharnée ils n'ont pu être arrêtés. Cet événement fait le sujet des conversations aujourd'hui.

Malade

Nous regrettons d'apprendre que M. N. H. Beaulieu, chef des traducteurs des Débats est sérieusement malade à l'hôpital. Son état inspirait de telles craintes, hier, qu'on a dû mander madame Beaulieu par dépêche.

Nouvelle réunion

Il y eut nouvelle assemblée de comité à l'évêché, hier soir, au sujet de la division entre les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française de la paroisse Notre Dame, et quant au choix du site où sera érigée la nouvelle église.

Notes civiques

Il n'y a pas encore de réunion de comités de convoqués pour cette semaine.

Le comité des règlements, à sa prochaine assemblée aura à s'occuper de la compagnie de Gaz Rideau qui demande certains priviléges.

Le comité du feu et de l'éclairage devra prendre en considération la question de savoir qui fournira les bottes aux hommes de la brigade, le conseil ne s'étant pas occupé de cette question lundi soir.

M. l'ingénieur Perreault décidera ces jours-ci quelles seront les limites nouvelles pour les pompiers d'après les nouveaux règlements et son rapport sera soumis au comité des règlements.

Son Honneur le maire voit son bureau encombré chaque matin de solliciteurs de toutes sortes, hommes, femmes et enfants.

La corporation continue à employer une foule d'hommes à travailler sur les rues de la ville, pratiquant des rigoles pour l'eau et nivelant les trottoirs.

Le comité des travaux s'assemblera aujourd'hui à 7.30 h. p. m.

Incendiaires

S'il y a en ce moment des voleurs à Ottawa, notre ville n'est pas sans avoir aussi ses incendiaires qui ne sont pas de l'espèce la moins dangereuse. Hier soir, l'alarme fut donnée et les pompiers s'étant rendus de suite à l'appel, s'aperçurent que le feu venait de se déclarer dans le soubassement de l'école séparée de la rue Besserer. On put heureusement se rendre maître de ce commencement d'incendie avant que des dommages considérables a ent été causés.

M. Finlay, le secrétaire du bureau, qui se trouvait sur les lieux dans le moment et qui visita l'endroit où le feu avait originé, est certain que c'est l'œuvre d'un incendiaire. La police ne saurait trop veiller à la sécurité des citoyens de ce temps-ci.

Erreur

C'est par erreur, que nous avons mis le nom de Philippe Riel, dans l'une de nos récentes nouvelles ; à nom véritable est Joseph Riel ; ce monsieur est actuellement détenu à l'hôpital général, souffrant d'un cancer à la gorge ; nous nous empressons de rectifier cette erreur.

La retraite

Il y a foule considérable chaque soir aux exercices de la retraite préparatoire à la communion pascale qui est prêchée par le Révd P Augier.

Hier après midi à deux heures il y eut exercice du chemin de la croix pour les jeunes filles, et cet après-midi le même exercice se fera pour les femmes.

Echappé bel

Hier soir, vers les 5 h. M. Geo. Howe était occupé à faire quelques réparations aux machineries dans son vaste établissement lorsqu'il fut entraîné par une courroie et si l'engin n'eût pas été arrêté immédiatement, M. Howe aurait infailliblement été tué.

Les pesonnes présentes ont cru un instant que c'en était fait de lui ; par un heureux hasard M. Howe n'a reçu que quelques légères lésions au poignet.

LA PLUS GRANDE DES PLUS

GRANDES VENTES

CHEZ

PIGEON, PIGEON & CIE.

STOCK DE BANQUEROUTE

A 50 CENTINS DANS LA PIASTRE

PROFITEZ DE LA CIRCONSTANCE

49 ET 51, RUE RIDEAU, OTTAWA

Notes sessionnelles

L'honorable M. Carling, ministre de l'agriculture, a donné un dîner hier soir à sa résidence.

M. F. Talbot, chef français des clercs sessionnels à la Chambre des communes, qui était retenu à sa résidence par la maladie, est arrivé hier pour reprendre ses fonctions ; il est en parfaite santé.

M. Labelle, député de Richelieu, est de retour d'une tournée d'inspection de la flotte de la compagnie Richelieu. Il dit que les palais flottants de la compagnie ont subi de grandes améliorations. Le "Montréal" dont la bouilloire a été complètement refaite à neuf de même que les machineries, aura maintenant une plus grande vitesse que par le passé.

Il n'est pas probable que le vote soit pris avant vendredi soir sur la question actuellement débattue à la Chambre des communes.

Les membres de la galerie de la Presse font de grands préparatifs pour leur dîner annuel qui aura lieu samedi soir à 7 heures au Russell et qui sera la plus belle démonstration du genre encore organisée par les journalistes.

Vers les onze heures hier soir, un grand nombre de dames en toilette de bal sont allées occuper des sièges dans la tribune de l'Orateur.

La séance d'hier soir a été la plus longue encore tenue depuis le commencement de la session actuelle ; le débat ne s'est clos qu'à 1 hr. ce matin.

Cour Suprême

La cause de Cameron vs Tate a occupé l'attention de la cour, hier, durant tout le jour. Cette cause est un appel de la Cour du Banc de la Reine à Manitoba. Il s'agit dans cette cause de machineries qui, achetées pour une scierie, ont été trouvées défectueuses. Les fournisseurs ayant failli de remédier à cela sur demande à eux faite par Cameron et compagnie, les propriétaires de la scierie, ils ont obtenu en première instance des dommages au montant de $2,000. M. Robinson, conseil de la reine, occupe pour les demandeurs, et MM. Moss, conseil de la reine, et Darby, de Winnipeg, pour les défendeurs.

Assises criminelles

La première cause qui a occupé l'attention de cette cour lundi et hier a été celle de O'Dell vs la corporation d'Ottawa. C'est une cause de dommages que M. O'Dell réclame de la cité d'Ottawa, pour un accident causé à son cheval, à sa voiture et à lui même par le rouleau à vapeur. Il réclame $10,000 de dommages pour les blessures qu'il a subies et la maladie qui s'en est suivie.

Après l'audition des témoins dans la cause qui se prolonge jusqu'à 5 15 hrs. le juré se retira dans sa chambre pour délibérer et revînt après une absence d'une heure pour rendre un verdict accordant $300.00 de dommages à O'Dell. Il était 6.30 heures lorsque la cour s'ajourna après avoir terminé la première cause inscrite sur le rôle.

Peu de lumière

On se plaint que le gaz est très mauvais surtout dans la basse ville. A la Basilique, durant l'exercice de la retraite, hier soir, l'éclairage était des plus défectueux La compagnie de gaz qui se fait bien payer pour son luminaire devrait remedier sans plus tarder à cet état de choses.

A l'hôpital général

Le nommé Roy, du Flat, qui est détenu depuis quelque temps à l'hôpital, a subi l'amputation d'une jambe hier ; l'opération a été faite par le Dr O'Brien, assisté des Drs St Jean et Robillard.

Nouvelles religieuses.

Mgr Gravel qui est actuellement à l'Evêché partira ce soir pour retourner à son diocèse, il est très satisfait du but de sa mission à Ottawa.

Ce matin avait lieu à la Basilique la communion des Dlles. Elles étaient au nombre de 700 à 800 ; la partie musicale a été grandiose.

Vendredi prochain aura lieu la communion générale des dames à la Basilique.

A travers la ville

Les élèves du Collège d'Ottawa ont présenté une jolie adresse au Rev P. Filliâtre à l'occasion du 39e anniversaire de sa naissance, hier.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Une jeune fille du nom de L. Croft, élève du "Ottawa Ladies College" est décédée hier des suites d'une inflammation des poumons après quelques jours seulement de maladie. Les restes mortels ont été transportés dans la famille de la défunte à Middleville, près de Lanark, dimanche soir.

Depuis quelque temps on n'entend parler que du nouveau magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 459, rue Sussex.

La pluie torrentielle d'hier, a eu entr'autres effets celui de rendre les chemins très mauvais

On a abattu une chauve-souris, hier soir, dans l'un des corridors de la chambre des Communes.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Les billets se vendent bien pour la soirée dramatique et musicale qui sera donnée le mardi de Pâques a la salle du Grand Opéra. Des amateurs familliers avec la scène interprèteront le superbe drame. "Les Nuits de la Seine" à cette occasion. Hâtons nous de réserver de bonnes places.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Les répétitions se succèdent dans toutes les églises à l'occasion de la musique et du chant sacrés pour le grand jour de Pâques. Comme par les années dernières, cette grande fête de la Chrétienté sera célébrée avec une pompe insurpassable dans toutes nos églises.

Le magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 459, rue Sussex, défie la compétition, quant à ses prix, et n'emploie aucun agent avant-coureur sur les trains.

On a terminé les travaux de minage sur la rue Wellington à la nouvelle manufacture de biscuits de M. Jamieson.

Les compagnies de chemin de fer du Pacifique Canadien et Atlantique ont commencé à faire l'annonce des réductions de prix de passage sur leurs lignes à l'occasion de Pâques.

Si vous avez un habit ou un pantalon qui vous font mal, allez donc de suite vous faire habiller à la dernière mode au magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 453, rue Sussex.

Le temps est encore à la pluie aujourd'hui et la neige disparaît rapidement.

Un chien appartenant à M. Bobier de la rue Wellington, s'est suicidé hier après-midi en se jetant résolument du haut du toit de la maison sur le trottoir. L'animal s'est cassé le cou dans sa chute.

Pour un costume complet fait à la mode, allez donc visiter le nouveau magasin de hardes faites de M. Pierre Valiquette, No 459, rue Sussex.

On appelle l'attention des autorités sur l'état de la rue Slater entre les rues Elgin et Metcalfe, qui est des plus disgracieux, loin de faire honneur à la ville et dangereux pour les piétons.

Mesdames, allez chez Ackroyd pour vos ondins, frisettes et tresses. Aucun prix professionnel ni de fantaisie demandé. Les dernières nouveautés en fait d'ouvrages en cheveux naturels provenant de New-York et importées pour le printemps. Prix populaires. En gros et en détail chez Ackroyd, 70, rue Sparks.

Le grand juré a fait la visite de la prison aujourd'hui et de l'hôpital, comme c'est l'habitude.

Le Sedlitz Chamteaud, dont la vogue est universelle, est un purgatif sain, rafraîchissant, d'une saveur très douce et d'une efficacité certaine pour combattre la "Constipation ;" son emploi journalier est utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, bilieux, portées aux congestions cérébrales, aux vertiges, migraines, ou sujettes aux hémorrhoïdes, aux embarras gastriques C'est le purgatif par excellence des femmes et des enfants.

Pour éviter les dangers de contrefaçons du **Sedlitz** et des médicaments dosimétriques, dont **M. Chamteaud** est l'unique préparateur, exigez sur les étiquettes le nom des auteurs.—BURGRAEVE-CHANTEAUD.

Ecurie de louage d'Ottawa.

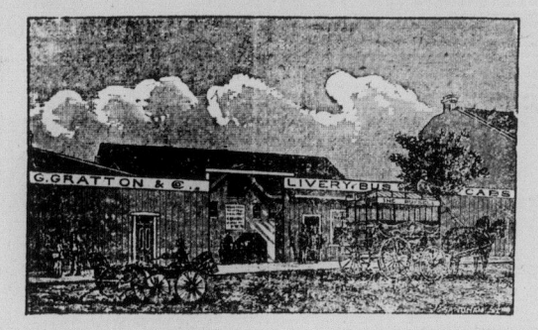

G. GRATTON, - - Proprietaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement,

Permettez-moi, Messieurs de vous raconter un fait. J'avais un cheval, mais je n'en comptais plus rien tant qu'il était malade, je l'avais offert pour la somme de une piastre pour m'en débarrasser.

Une idée m'est venue, j'avais entendu parler de la poudre à condition, connue sous le nom de poudre Major, à vendre chez LEBEL & FRÈRE à Ottawa, pour en faire l'essai, j'en ai acheté un paquet, et je vous certifie que, au bout de huit jours, mon cheval était en état de travailler, et complètement guéri, et si quelqu'un doute de ce fait, je lui en donnerai des preuves dans n'importe quel temps, je demeure à St Joseph d'Orléans.

ELIE RACETTE, Cultivateur.

Trois personnes auront à comparaître cette semaine devant le magistrat du comté de Carleton pour avoir enfreint la loi Scott. Tous les trois sont de Nepean. Ces causes s'instruiront probablement vendredi

COURRIER DE HULL.

On a sorti, ce matin, les voitures d'été de M E. B. Eddy.

Réunion des membres de l'Union St Thomas, ce soir.

Les commissaires d'écoles se réuniront ce soir, à l'hôtel de ville.

Les corneilles ont fait leur apparition, hier ; signe de printemps.

Plus de 2000 personnes assistent régulièrement aux exercices de la retraite.

L'eau sur la rivière Ottawa a monté considérablement depuis lundi.

M. H. F. Bédard, marchand, a fait subir des réparations considérables à son magasin.

Les chemins de la traverse sur la rivière Ottawa sont dans un très mauvais état.

On a commencé aujourd'hui à réparer les bateaux à vapeur qui ont passé l'hiver dans les chantiers du côté de Hull.

M. J. D. Henson, manufacturier de flanelle et de Tweeds viens de placer dans sa manufacture une nouvelle machine à carde.

M. Marc Azarie Ménard, de St Paul, Minnesota, ouvrira une briquerie à Clarence Creek à bonne heure ce printemps.

La fonte des neiges dans les chantiers va faire descendre un grand nombre d'attelages. On rapporte qu'à plusieurs endroits les chemins sont très mauvais et la glace sur les lacs n'est pas très forte.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

DECES

Aujourd'hui, en cette ville, à l'âge de 24 ans, Marie-Georgiana Letault, épouse de F. A. Chabot. Ses funérailles auront lieu samedi, le 24 courant.

Le convoi funèbre partira du No. 82 rue Murray à 7.45 a. m. pour se rendre à la Basilique où son service aura lieu.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi, 21—Thomas Foley, ivresse et tapage, est condamné à $3 d'amende et $1 de frais ; il n'a pu payer le montant exigé, de sorte qu'il est allé en prison pour trois semaines.

James Carrall, perturbateur de la paix publique, condamné à $2 d'amende et $1 de frais ; il s'acquitte de sa dette.

George Snubb, perturbateur de la paix publique, condamné à $3 d'amende et $2 de frais.

Bucke comparaît de nouveau ce matin et comme il n'est pas tout à fait prêt à faire sa preuve, Son Honneur remet sa cause à vendredi.

Fred Moore, cocher, traduit ce matin devant la cour pour avoir conduit son cheval trop vite sur la rue, est condamné à $5 d'amende et $2 de frais.

Joseph Beauchemin, ivresse et tapage, est condamné à $2 d'amende et $1 de frais.

George Sims, hôtelier, accusé de tenir de la lumière dans sa barre après l'heure fixée par la loi ; sa cause est remise à vendredi.

Les deux frères Beaman, accusés de tapage sur la rue, sont acquittés faute de preuves suffisantes.

BAZAR ANNUEL

—DE—

L'Orphelinat Saint-Joseph

Le bazar en faveur des orphelins de l'Asile Saint-Joseph, autorisé par la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, s'ouvrira MERCREDI, le 4 AVRIL prochain, dans les salles mêmes de l'Orphelinat, et les Dames dont les noms suivent ont eu l'obligeante charité de se dévouer à cette œuvre recommandable, en se chargeant de présider aux tables du bazar. Elles comptent sur la généreuse assistance du public qui, jusqu'ici, a toujours été porté à soutenir cette institution, dans laquelle se trouvent en ce moment environ 130 enfants qui réclament chaque jour la nourriture et les soins assidus des très-dévouées Religieuses qui dirigent l'Orphelinat.

Table Notre-Dame.

Organisée par Mesdames J. C. Taché, présidente. Frs. Casault, R. Matte, Frs. Boulet, A. Foisy, S. G. Lavardure, A. Gravel, N. Bréard, T. Bédard, Ph Boulay, L. Gratton, Thos Pruneau, E. Béland O. Gareau, N. Cantin, P. C. Guillaume et de Lasalle Gravel.

Table Sainte Anne.

Organisée par Mesdames O. Leclaire, présidente, P. A Hudon, A. Dompierre et L. Chevrier.

Table Saint-Joseph.

Organisée par Mesdames G. F. Baillargé, présidente, J. O. Côté, G. Smith, De Bonald A. Potvin, Em. Tassé Veuve Hamel, Félix Hamel, J. W. Peachy, A. Genand et Emile Smith.

Table de la Loterie.

Organisée par Mesdames J. Lemoine, présidente, R. Hurtubise, J. O. Brousseau, Albert Gingras et L. Caron.

Table des bonbons.

Organisée et tenue par Dlle. H. McIntyre et Madame A. Pinard.

Table des Rafraichissements.

Organisée par Mesdames Chas. Taché, présidente, G. Rogers, P. St. Jean, A. Lusignan, H. Pouliot, A. Levêque et D. Dion.

L'ouverture solennelle du bazar aura lieu le 4 AVRIL, à 8 heures du soir, et chaque jour il y aura LUNCH, de midi à 2 heures, et des dîners particuliers, de temps à autre.

Plusieurs soirées littéraires, musicales et dramatiques, seront organisées durant le bazar, afin d'intéresser toutes les classes de la société.

Mesdames T. G. COURSOLLES, Présidente,
CHAS. TACHÉ, Secrétaire,
(Comité des Dames Protectrices.)

MM. STANISLAS DRAPEAU, Président,
EMILE SMITH, Secrétaire,
(Comité des Messieurs Protecteurs.)

Ottawa, 15 Mars, 1888. 15--

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 18

L'ENFANT
Perdu et Retrouvé
—OU—
PIERRE CHOLET

Je me retirai tout triste. Il était midi ; j'allai chez M. Langlois qui me fit des joies, et voulut me garder, au moins, jusqu'au lendemain. "Merci, lui dis-je, dans une autre circonstance j'accepterais votre invitation avec plaisir ; mais, pour aujourd'hui, j'ai trop hâte de revoir mon bienfaiteur. Immédiatement après dîner, je partis.

Un soir, j'eus bien de la peine à trouver le couvert. A la première porte, où je frappai, on me répondit : "Impossible de vous recevoir, nous avons de la picote dans la maison." J'allai chez le voisin: "Nous avons de la picote." Chez le deuxième voisin, toujours "nous avons de la picote." A la fin, je m'écriai : "Picote ou non, si vous voulez me recevoir, je resterai.—C'est bien, restez." Quand j'eus vu le picoté, le sang me figea dans les veines, je restai froid comme un marbre ; il était si effrayant ! "Grand Dieu ! pensais-je, si j'allais attraper cette maladie, moi qui n'ai pas de parents, qui me soignerait ?" La table se mit, le monsieur m'invita à m'en approcher. "Merci, lui dis-je, je ne me sens pas le cœur bon. J'ai bien plus envie de dormir que de manger." Il dit à sa femme de me faire un lit. "Pas besoin, repris-je. Je suis bien accoutumé de coucher par terre, avec mon capot sous la tête pour oreiller. Après avoir fait ma prière, où je fus dévot plus que d'habitude, demandant à Dieu de me préserver de la petite vérole, je m'étendis sur le plancher, près de la cheminée.

Je m'éveillai vers cinq heures du matin. Sur la pointe des pieds je gagnai la porte, je l'ouvris sans bruit, et, sans dire bonjour à personne, je pris la clef des champs. L'air était frais et pur : Comme je respirais à l'aise ! Arrivé dans un petit bois, au milieu des senteurs matinales, sous la feuillée trempée de rosée, je me jetai à genoux pour faire ma prière du matin. "Merci, mon Dieu, merci ! que vous avez été bon pour moi. Si j'ai traversé dans ma vie des jours mauvais, vous m'avez donné aussi des moments délicieux." Quand je pensais que j'arriverais ce jour-là chez M. Sigouin j'avais l'âme ouverte à la reconnaissance, le cœur épanoui et le pied léger.

II

Mon premier séjour à Cornwall

Il était sept heures du soir, quand je fis, incognito, mon entrée à Cornwall. Je m'adressai à l'hôtel Plamondon, et, partagé entre la crainte et l'espérance, je demandai à l'hôtelier s'il connaissait dans son voisinage un M. Sigouin. "Oui, dit-il, j'en connais un qui est à se bâtir une maison dans la partie est de la ville. — Savez-vous d'où il vient ?—Du Castor. C'est justement l'homme que je cherche." Il dit à son petit garçon de venir me conduire.

Je frappai, une petite fille de 12 ans vint m'ouvrir la porte, elle ne me reconnut pas. Je lui demandai : "Ton papa est-il ici ?" —"Oui, monsieur." M. Sigouin, qui m'avait entendu parler, se présenta ; aussitôt qu'il m'eut aperçu, il poussa un gros cri : "C'est bien Louis Marin ; ma femme, c'est bien Louis qui nous arrive." La femme accourt : "Est-ce bien toi, Louis ? Toutes les filles surviennent les unes après les autres, elles me sautent au cou ; la plus petite s'assied sur mes genoux Toute la famille était heureuse, comme s'il leur était revenu un enfant, un frère. "D'où viens-tu ? me demanda madame Sigouin.—Je viens de la Blanche, de la Gatineau, de la Lièvre, de Buckingham, de Clarence, et de vingt autres places dont j'ai oublié les noms. Tu as bien marché comme le Juif-Errant.—Oui, et je n'avais pas toujours cinq sous dans ma poche.—Tu as dû avoir beaucoup de misère ?—Madame, plus que je ne le pourrais dire. —Si tu étais resté avec nous autres, tu aurais fait bien mieux. —Madame, j'ai regretté souvent, très souvent, d'être parti.—Après ton départ, bien des fois la nuit je me réveillais, je réveillais mon mari et je lui disais : ce pauvre Louis, il est peut-être couché dehors ce soir, lui qui est si gêné pour demander à couvert.— C'est vrai, madame, j'ai couché plus d'une nuit à la belle étoile ; plus de vingt fois j'ai passé la grande journée sans manger. Alors je pensais à vous autres, et je me disais : comme j'ai été fou d'avoir quitté une si bonne place et du si bon monde." Madame Sigouin, en entendant cela, se mit à pleurer, puis M. Sigouin, puis tous les enfants ; nous pleurions et rions tous ensemble. Madame Sigouin continua : "Tout ce que tu nous dis là, nous te l'avions prédit ; non pas que nous te le souhaitions, car tu ne mérite pas qu'on te souhaite du mal, et tu nous avais rendu un trop bon service, l'année que tu as passé avec nous. Reste avec nous maintenant, dit M. Sigouin.—C'est mon plus grand désir, repris-je. Si je puis me procurer une place à la manufacture, je n'irai pas plus loin que Cornwall, et je me retirerai ici, en payant, bien entendu, si vous voulez bien m'accepter comme pensionnaire." Minuit sonna, et nous jasions encore. Jamais je n'aurais cru qu'il était si doux de rentrer au sein d'une famille aimée.

Le lendemain, M. Sigouin revînt de la manufacture, en disant : "Je t'ai obtenu une place pour mener un cheval en dehors du moulin ; il s'agit de défaire et de carder les déchets de coton qui restent attachés sur les bobines, afin d'en fabriquer ensuite un tissu grossier qui sert à faire des poches. Ce n'est pas difficile." La première journée j'étais à l'essai ; j'avais grandement peur de ne pas faire mon ouvrage comme il faut ; mais, à plusieurs reprises, pendant le jour, mon bourgeois, M. Podus, me dit : "Je n'ai jamais eu un garçon aussi habile pour me faire de la belle *feline*," c'était le nom de l'espèce de filasse que j'obtenais comme résultat de mon travail.

Je gardai cette place, qui me plaisait fort, demeurant toujours chez le bon M. Sigouin, pendant quinze mois, jusqu'en novembre 1878. Alors la manufacture diminua de moitié, pour le temps de l'hiver, la somme de ses opérations ; et je fus remercié temporairement, avec l'assurance que je serais pris à gages au printemps suivant.

III

A Southwood

Me trouvant sans ouvrage, je résolus de passer l'hiver dans les forêts de l'Etat de New-York, à Southwood, une quinzaine de lieues au sud d'Ogdensburg. Je quittai encore le bon M. Sigouin, mais la séparation ne fut pas pénible comme la première fois ; car nous ne nous disions pas adieu, mais au revoir.

(*A Continuer*)

SERVICE A DINER

Seulement $10.00, POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 saucière, 1 pot a l'eau.

Les services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.